



# Séjours linguistiques à l'étranger

## Une expérience unique et un atout pour l'avenir



À l'heure de la mondialisation, la connaissance des langues et des cultures étrangères est plus que jamais une priorité dans l'éducation de nos enfants. Les séjours linguistiques à l'étranger sont un formidable accélérateur de connaissances et une expérience unique pour s'ouvrir aux autres et gagner en autonomie. Reste à choisir le séjour le plus adapté à votre enfant et à bien le préparer. Tour d'horizon et mode d'emploi...

Chaque année, près de 130 000 jeunes français partent aux quatre coins du monde apprendre l'anglais, l'espagnol, l'allemand et même le chinois, dans des séjours extrascolaires. Selon une étude réalisée par le groupe GoandLive<sup>®</sup>, ce sont, pour 49%, des lycéens et, pour 45%, des collégiens (moins de 2% sont encore au primaire).

Sans surprise, 40% des jeunes choisissent la Grande-Bretagne comme destination principale. L'Irlande arrive en seconde position puis les USA et le Canada (respectivement 28% et 20% des choix). Enfin l'Espagne, l'Italie, Malte et l'Australie (9%). Partir à l'étranger pour y découvrir les mœurs et la langue des habitants n'est pas récent : la pratique, courante dans l'Antiquité, a longtemps perduré chez les jeunes gens de familles fortunées, qui faisaient ainsi leurs « Humanités ». Aujourd'hui, le séjour linguistique s'est largement démocratisé et s'est adapté aux divers besoins et moyens. Reste à faire son choix dans une offre devenue pléthorique.

### Mûrir le projet avec votre enfant

Sachez qu'il existe des séjours pour tous les goûts et tous les niveaux dans de nombreux pays : séjours intensifs avec un grand

nombre d'heures de cours ou qui associent l'étude de la langue à une passion sportive, culturelle ou artistique, séjours en collège international ou en école de langue pour les plus autonomes, stages en immersion durant lesquels l'enfant passe deux à trois semaines dans une famille sans rencontrer d'autres Français ou séjours chez un professeur en « one to one », où il loge, étudie et passe ses loisirs avec l'enseignant et la famille de celui-ci. N'hésitez pas à explorer avec votre enfant les nombreuses formules possibles, et à vous poser ensemble toutes les questions susceptibles de préciser vos objectifs mais aussi ses préférences. Un séjour linguistique ne sera réellement profitable que si votre enfant a réellement envie de partir et qu'il s'investit dans toutes les étapes du projet.

“ Un séjour linguistique ne sera profitable que si votre enfant a réellement envie de partir et qu'il s'investit dans toutes les étapes du projet. ”

Peut-être ne se sent-il pas prêt pour un séjour en immersion totale ; dans ce cas, pourquoi ne pas privilégier un summer camp à la mode américaine ? Peut-être veut-il privilégier l'aspect culturel ou sportif ; pourquoi pas un séjour plus orienté détente ? Ou encore un séjour itinérant offrant un véritable circuit découverte ? Quelle que soit la langue étudiée, vous aurez le choix parmi de nombreuses destinations. Pour l'anglais, Malte ou l'Afrique du Sud garantiront un vrai dépassement. Pour l'espagnol, pensez au Costa Rica ou au Mexique. Et pour



perfectionner son allemand, pourquoi pas l'Autriche ? Évitez cependant les destinations trop lointaines pour les jeunes de moins de 14 ans, surtout pour un premier voyage seul. Votre enfant pourrait se sentir trop éloigné du domicile familial ou mal vivre la distance avec le décalage horaire, les heures de transport et la différence culturelle importante. Enfin, le choix de la période et de la durée du séjour sera bien sûr fonction de la destination choisie mais aussi de votre budget ! Sachez toutefois qu'un séjour efficace dure au moins deux semaines et de préférence au sein d'une famille.

### Quel budget ?

L'investissement financier demeure important. Les prix commencent à 650 euros la semaine pour la Grande Bretagne, jusqu'à 1 200 à 1 400 euros pour deux semaines de séjour en Europe, 3 000 euros pour trois semaines

aux USA et 4 000 euros pour l'Australie... Ils dépendent de la durée (mais parfois une 3<sup>e</sup> semaine peut se révéler relativement avantageuse), de la destination, mais aussi de la période choisie. N'oubliez pas de prendre en compte tous les autres éléments qui entrent dans le budget : cours, activités, encadrement, type d'hébergement mais aussi nourriture et transports sur place, dont les coûts peuvent varier sensiblement d'un pays à l'autre. Sachez que tous les organismes proposent des offres spéciales, soyez attentifs et surtout, n'hésitez pas à comparer ! Enfin, bonne nouvelle, les comités d'entreprise, conseils généraux et mairies ou encore la Caisse d'allocations familiales (CAF), peuvent vous aider à financer votre projet, par le biais de bourses ou de chèques-vacances.

### Choisir le bon organisme

Depuis quelques années, le marché se professionnalise et le nombre d'organismes s'est considérablement réduit, mais il avoisine encore aujourd'hui les 150. Outre les différences de prix, le niveau de la qualité du séjour (prestations et encadrement sur place) mais également les facilités offertes sont des critères qui peuvent vous aider à les départager. En premier lieu, vérifiez son sérieux en contrôlant son inscription au registre du commerce (numéro de Siret) ou s'il s'agit d'une association, sa publication au Journal officiel. Dans tous les cas, bien lire les mentions légales. Depuis combien de temps l'organisme existe-t-il ? De quelle garantie financière dispose-t-il afin de protéger les sommes versées par les clients en cas de faillite ? A-t-il bien une couverture RCP (assurance qui intervient en cas de dommages causés aux clients) ? Ensuite, assurez-vous de l'accessibilité du service clientèle en vérifiant l'existence d'un numéro de téléphone, facilement joignable, notamment, pendant la durée du séjour (ligne d'urgence). Notez les plages horaires dudit numéro (7j/7, 24h/24 ?) et le tarif d'un appel (numéro surtaxé ? numéro de l'école à l'étranger et donc impliquant des frais ?). Les contacts sont-ils sur place et francophones ?

La qualité du projet éducatif reste un élément distinctif fondamental. Le projet éducatif traduit l'engagement d'un organisateur, ...

## 3 questions à...

**Virginie Ryon**  
professeur d'anglais et  
d'allemand au collège  
Notre Dame de Mont  
Roland à Dole (39).



### Y-a-t-il un âge idéal pour faire un séjour linguistique ?

Tout dépend des enfants et de leur envie. Je préconise plutôt d'attendre la classe de 3<sup>e</sup> : après 3 ans d'apprentissage de la langue, l'enfant a alors acquis un niveau suffisant pour pouvoir commencer à tenir une conversation. Le séjour linguistique lui permettra d'enrichir son vocabulaire mais surtout de fixer les structures grammaticales et l'usage des temps.

### Apportent-ils de réels bénéfices pour la scolarité ?

Les progrès se ressentent surtout en terme de motivation. L'envie d'apprendre est plus grande dès lors que la relation s'est faite entre le nécessaire apprentissage et son utilité : communiquer avec les autres. L'enfant y gagne aussi en ouverture d'esprit, en capacité d'adaptation, en autonomie. Et souvent, prend goût aux voyages.

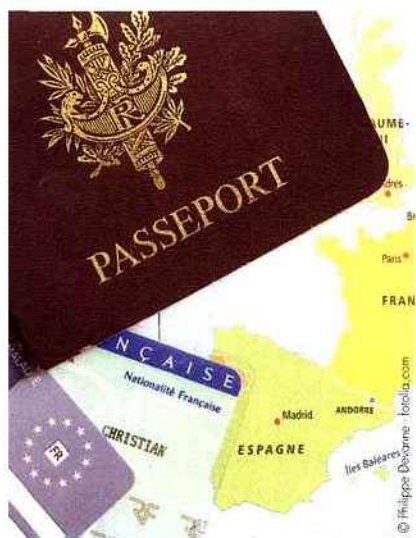
### Quels conseils donneriez-vous pour tirer parti au maximum d'un séjour linguistique ?

Privilégier un séjour axé sur l'apprentissage de la langue plutôt que sur le loisir et vérifier que l'enfant ne sera pas (trop) en contact avec d'autres petits français. Avant le départ, je recommande aux enfants d'apprendre un maximum d'éléments utiles à la conversation courante, qu'ils pourront ainsi mettre en pratique. Et sur place, à s'astreindre à noter tous les soirs, au moins une dizaine de mots ou d'expressions apprises dans la journée. Le moyen le plus sûr de les mémoriser. Et bien sûr, au retour, continuer à mettre en pratique, par exemple avec un correspondant étranger, avec lequel l'enfant pourra plus tard faire un échange.

## CHIFFRES

**130 000** lycéens et collégiens partent chaque année. **53 %** d'entre eux sont des filles et **51 %** ont entre 15 et 17 ans. **85 %** des départs concernent des pays anglophones, dont **65 %** pour l'Angleterre et l'Écosse. La moitié des séjours durent entre **13** et **17** jours. **80 %** des séjours linguistiques ont lieu l'été.

Étude réalisée par le Groupe Goandlive, sur 120 000 participants ayant voyagé entre 2010 et 2014.



... ses priorités, ses principes, ses valeurs et ses objectifs en matière d'action éducative : rythme des cours, nombre de participants dans les groupes, qualifications et implication des professeurs, mélange des nationalités, programme d'activités sportives et culturelles... Soyez attentifs car d'un programme à l'autre, les cours sont de 45 mn ou de 1h... Ne pas confondre également le nombre de cours et le volume horaire... Enfin, vérifiez le nombre d'élèves maximal par classe, la liste détaillée des activités, les assurances incluses ou non, le type d'hébergement, le trajet séparant le lieu d'hébergement du lieu de classe et le mode de transport proposé, ou encore le niveau de qualification des professeurs et du personnel encadrant. Vous pouvez également exiger un certain nombre de garanties : l'organisme est-il basé en France ? Bénéficie-t-il d'accréditations ? Est-il engagé dans une démarche qualité (labels) ? Pour éviter les mauvaises

surprises, mieux vaut passer par l'une des deux fédérations de séjours linguistiques, Unosel ou l'Office, qui garantissent le respect des normes européennes en vigueur.

### Soignez les préparatifs

Vérifiez bien la validité du passeport de votre enfant (dont la durée n'excède pas 5 ans contre 10 ans pour les adultes) et en cas de renouvellement, prévoyez un délai suffisant (3 semaines minimum). En dehors de l'UE, certains pays exigent un visa : renseignez-vous auprès de l'organisme qui gère le séjour ou auprès du service de renseignement des douanes françaises. Attention : l'Autorisation de sortie du territoire pour les mineurs, supprimée en janvier 2013, a été rétablie et est obligatoire depuis le 15 janvier 2017. Faites une copie des papiers d'identité, que votre enfant emportera, et gardez en aussi une copie informatique. Renseignez-vous sur l'état sanitaire du pays et sur les vaccins obligatoires auprès de votre médecin traitant ou auprès des organismes compétents (Institut Pasteur, CIMED, Institut national de veille sanitaire...). Une carte européenne d'assurance maladie permet une prise en charge des soins médicaux mais une assurance complémentaire peut s'avérer utile. Vérifiez auprès de votre banque si vous ne bénéficiez pas déjà d'une assurance médicale et d'une assistance via votre carte de crédit. Si votre enfant souffre d'allergies ou de troubles alimentaires, pensez à bien le signaler : les encadrants pourront ainsi disposer d'un dossier complet leur permettant d'être réactifs en cas de souci. Prévoyez sac à dos ou valise, selon la nature du séjour, avec à l'intérieur a minima : un dictionnaire de poche ou électronique, des cahiers et des stylos, les

prescriptions médicales en cas de traitement spécifique, des vêtements adaptés au pays et à la saison, un peu d'argent de poche mais pas trop, et de petits cadeaux typiques de votre région, que votre enfant pourra offrir à ses hôtes. Dernier conseil : vérifiez le poids des bagages autorisé (en général 23 kg en soute).

Vous voilà fins prêts ? Il ne reste plus qu'à souhaiter un excellent séjour à votre enfant ! ■

Valérie Desprets

<sup>11</sup> Étude réalisée par le Groupe GoandLive, sur 120 000 participants ayant voyagé entre 2010 et 2014 et Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.

### Pour aller plus loin

• *Guide des séjours linguistiques et itinérants pour enfants, jeunes et adultes*, Le Petit futé.

Pour tout savoir sur les multiples formes de séjour et recueillir une foultitude de conseils pratiques.

• *Choisir son séjour linguistique* est un site d'informations pour aider les jeunes et les étudiants souhaitant partir en séjour linguistique à comprendre le concept, partir dans les meilleures conditions et au meilleur prix, et à avoir une vision globale des organismes proposant leurs services.

<http://www.choisir-son-sejour-linguistique.fr/sejours-linguistiques/les-sejours-linguistiques-pour-jeune-et-ados>

### LES ORGANISMES INCONTOURNABLES

- **L'Unosel** (Union nationale des organisations de séjours éducatifs, linguistiques et des écoles de langues) accrédite une quarantaine d'organismes de séjours linguistiques destinés aux jeunes et aux adultes, des séjours labellisés dans 80 pays sur les cinq continents. 26, rue Beaubourg 75003 Paris - +33(0)1 42 71 00 02 - [www.unosel.org](http://www.unosel.org)
- **L'Office** (Office national de garantie des séjours et stages linguistiques) centralise une quarantaine d'organismes qui se doivent de respecter une charte de qualité. Cette charte a été élaborée avec plusieurs associations de consommateurs et avec deux grandes fédérations de parents d'élèves, l'APEL et la FCPE. 8, rue César Franck, 75015 Paris - +33 (0)1 42 73 36 70 - [www.loffice.org](http://www.loffice.org)